

CONSEIL NATIONAL sète

du 22 au 24 novembre **20**





Résolution Rythmes scolaires

CONTRE LA REMISE EN CAUSE DE L'ECOLE DE LA REPUBLIQUE CONTRE LA REMISE EN CAUSE DU STATUT DES ENSEIGNANTS POUR LA STRICTE SEPARATION SCOLAIRE / PERISCOLAIRE

Le CN du SNUDI FO appelle à intensifier la bataille pour le retour à 4 jours hebdomadaires de classe, pendant 36 semaines, sur tout le territoire national, dans le cadre du calendrier scolaire national.

Dans le cadre des orientations globales du gouvernement qui aboutissent à une déréglementation et une destruction des conquêtes sociales tous azimuts dans le privé comme dans la Fonction publique (cf résolution générale), le CN dénonce la poursuite de la mise en œuvre de la territorialisation de l'école publique visant à remettre en cause son rôle ainsi que le statut et les missions des enseignants.

Actuellement cette orientation se traduit notamment par :

- le projet de remise en cause du Baccalauréat comme diplôme national et 1 er grade universitaire, clé de voûte de l'Ecole publique, le plan « étudiants » instaurant la sélection pour l'entrée à l'université. projets condamnés par les fédérations syndicales enseignantes, FERC CGT, FNEC FP FO, FSU, Solidaires et les fédérations lycéennes UNEF, SGL, Sud Etudiants et CNL;
- Le projet visant à généraliser l'apprentissage contre l'existence des lycées professionnels et aboutissant à baisser l'âge de l'obligation scolaire de 16 à 14 ans ;
- le projet de décret sur les ATSEM visant à leur imposer des responsabilités en matière de pédagogie et de sécurité, à aggraver la confusion scolaire/péri scolaire pour préparer le transfert de l'école maternelle publique sous l'autorité de l'Etat aux collectivités, sous la forme des jardins d'éveil ;
- le groupe de travail du Sénat sur les rythmes scolaires qui préconise notamment de « Revoir le calendrier scolaire en confiant la définition aux recteurs de région académique, avec une durée minimale de 38 semaines de classe », « Donner davantage de liberté aux acteurs locaux », « Faire du PEDT le document d'orientation des politiques éducatives locales ».

Cela s'est traduit aussi par la publication du décret « BLANQUER » sur les rythmes scolaires le 27 juin, décret qui s'inscrit dans la réforme PEILLON des rythmes scolaires, maintenant l'existence du PEdT comme cheval de Troie de la territorialisation de l'école.

LA VOLONTE DE REVENIR A LA SEMAINE DE 4 JOURS ET A LA STRICTE SEPARATION SCOLAIRE/PERISCOLAIRE S'EXPRIME MASSIVEMENT CHEZ LES ENSEIGNANTS

Dans ce contexte et malgré les obstacles dressés dans certains départements par les autorités de l'Education nationale, le CN se félicite du mouvement massif qui s'est exprimé pour le retour à la semaine de 4 jours et la séparation du scolaire et du péri scolaire, aboutissant à ce que 43 % des communes aient décidé de revenir à la semaine de 4 jours dès cette année scolaire. C'est notamment le résultat combiné de la volonté des enseignants et de la campagne engagée par le SNUDI-FO.

Le CN enregistre également positivement les décisions d'ores et déjà arrêtées de centaines de municipalités de revenir à la semaine de 4 jours à la rentrée 2018, ce qui se traduira dans plusieurs départements à ce que plus de 95 % des écoles fonctionnent sur la base de 4 jours.

L'AMF vient de rendre publique son enquête montrant que " la semaine de quatre jours devrait être majoritaire à la rentrée 2018. Outre les 43 % des collectivités dont les écoles sont à quatre jours à la rentrée 2017, l'enquête montre que 40 % des communes et 45 % des intercommunalités ont d'ores et déjà envisagé les quatre jours à la rentrée 2018 "



CONSEIL NATIONAL sète

du 22 au 24 novembre **20**





LE PLAN MINISTERIEL DU MERCREDI DOIT ABOUTIR A LA SEPARATION SCOLAIRE /PERISCOLAIRE ET AU RETOUR A LA SEMAINE DE 4 JOURS

Le CN a pris connaissance des déclarations du ministre de l'Education nationale relatives à la mise en place d'un plan du mercredi dit « mercredi habité ».

Ainsi, M.BLANQUER déclare au Parisien le 13 novembre : « je prépare un plan du mercredi (...) L'objectif est de venir en appui des collectivités pour que tous les mercredis(...) soient riches en activités culturelles et sportives (...) ».

Dans le journal de la Ligue de l'enseignement d'octobre le ministre précise : « Les PEdT (...) doivent être renforcés, une bonne partie sont formels (...). Cela doit changer ».

« En inventant le PEdT des quatre jours avec un plan pour le mercredi (..) » - « Dans certains territoires ruraux il sera bientôt plus pratique de faire des mercredis entiers de très grande qualité » : pour ce faire, le ministre prévoit que les ministères de la Culture et des Sports « s'investiront davantage dans ces activités périscolaires ».

Le CN du SNUDI-FO rappelle qu'avec les nouveaux programmes, les matières artistiques et culturelles relèvent de parcours individuels qui permettent d'aggraver la confusion scolaire/périscolaire, d'externaliser ces disciplines et de transférer cet enseignement sous la tutelle directe du PEdT et par conséquent des élus locaux.

C'est pourquoi le SNUDI-FO s'oppose à ce que sous couvert « de mercredi de grande qualité » les PE soient sollicités, voire inclus sous la contrainte dans « des PEdT des 4 jours », au nom des parcours culturels et sportifs.

Pour le CN, la proposition d'un « plan du mercredi » consacré au périscolaire doit être l'occasion de revenir à une stricte séparation du scolaire et du périscolaire, à la semaine de 4 jours hebdomadaires, de mettre fin à la tutelle grandissante des collectivités locales sur l'école publique et ses maîtres et ainsi préserver le caractère national des programmes, des diplômes et du statut de fonctionnaire d'Etat des PE.

C'est pourquoi le CN:

- ▶ invite les syndicats départementaux à porter l'exigence du rétablissement d'une norme nationale de 4 jours (lundi, mardi, jeudi, vendredi et 6 h de classe par jour) sur 36 semaines, y compris dans un cadre intersyndical, auprès des inspecteurs d'académie et des maires; en veillant à organiser la mobilisation (pétitions, rassemblements...) en toute indépendance vis-à-vis des « concertations » locales et des conseils d'école:
- ▶ mandate le SN pour demander une entrevue avec la FNEC FP-FO, dans les meilleurs délais, au ministre de l'Education nationale pour porter ces revendications.

Nous sommes fonctionnaires d'Etat, nous voulons le rester!

Le CN du SNUDI FO revendique:

- ▶ le retour à la semaine de 4 jours pour tous, sur 36 semaines (lundi, mardi, jeudi, vendredi) dans toutes les écoles du territoire national!
- l'abandon de la territorialisation de l'Éducation nationale!
- l'abandon des tentatives de remise en cause du calendrier national!
- ▶ l'abrogation des rythmes scolaires et des décrets Peillon, Hamon et Blanquer !
- la non-application des recommandations du groupe de travail sénatorial!
- ▶ l'abandon des PEdT!
- ▶ l'abrogation du dernier décret sur nos ORS publié en mars 2017 ajoutant « de nouvelles missions ».